PROGRAMME PHARE
DÉPARTEMENT 63

PARENTS : PRÉVENIR, REPÉRER ET AGIR FACE AU HARCÈLEMENT

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 – PROGRAMME PHARE

Le harcèlement n'est pas un confiit entre élèves.

Le harcèlement se caractérise par des violences verbales, physiques ou psychologiques répétées. Il peut aussi se poursuivre en dehors de l'établissement et sur les réseaux sociaux : on parle alors de **cyberharcèlement.**

Parents, vous avez un rôle essentiel pour repérer, prévenir et signaler ces situations.

REPÉRER – DES SIGNAUX D'ALERTE

Soyer attentif à un changement inhabituel ou durable de comportement.

À LA MAISON

- refus ou peur d'aller à l'école ;
- irritabilité, tristesse, repli sur soi ;
- troubles du sommeil ou de l'appétit ;
- plaintes répétées : maux de ventre, maux de tête ;
- perte ou détérioration inexpliquée d'affaires.

DANS LA SCOLARITÉ

- baisse soudaine des résultats ;
- absences ou retards inhabituels ;
- isolement, perte d'amis ;
- refus de participer à certaines activités.

DANS LES USAGES NUMÉRIQUES

- peur ou nervosité après avoir consulté son téléphone ;
- suppression soudaine de comptes ou changement d'habitudes numériques ;
- messages, insultes, menaces, rumeurs ou images diffusés en ligne.

Un signe isolé ne signifie pas nécessairement qu'un enfant est harcelé. C'est leur répétition, leur accumulation ou un changement marqué de comportement qui doivent conduire à engager le dialogue.

AGIR – LES 5 RÉFLEXES DES PARENTS

1 ÉCOUTER

Laissez votre enfant raconter avec ses mots. Prenez sa parole au sérieux sans dramatiser ni minimiser.

2 RASSURER

Dites-lui qu'il a eu raison d'en parler et que les adultes vont agir pour l'aider et le protéger.

3 NOTER LES FAITS

Dates, lieux, propos, personnes présentes, témoins, fréquence des faits : conservez des éléments aussi précis que possible.

4 CONSERVER LES PREUVES

En cas de cyberharcèlement, gardez les messages, photographies, vidéos et captures d'écran. **Ne les rediffusez pas.**

5 ALERTER L'ÉCOLE OU L'ÉTABLISSEMENT

Prenez rapidement contact avec le directeur ou la directrice d'école, ou avec le chef d'établissement / l'équipe Phare du collège ou du lycée.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- ✖ Ne pas conseiller à son enfant de répondre par la violence.
- ✖ Ne pas minimiser : « Ce n'est pas grave », « Défends-toi ! », « Ça va passer ».
- ✖ Ne pas publier la situation sur les réseaux sociaux.
- ✖ Ne pas contacter directement l'élève mis en cause.
- ✖ Ne pas chercher à régler directement la situation avec ses parents.
- ✖ Ne pas rester seul face à la situation.

L'école ou l'établissement dispose d'un protocole de prise en charge dans le cadre du programme Phare.

3018 – UN NUMÉRO UNIQUE

HARCÈLEMENT • CYBERHARCÈLEMENT • VIOLENCES NUMÉRIQUES

3018

Gratuit • anonyme • confidentiel

7 jours sur 7 – de 9 h à 23 h

Le 3018 s'adresse aux élèves, parents et professionnels. Il permet d'être écouté, conseillé et accompagné, notamment pour obtenir le retrait de contenus préjudiciables en ligne.

POUR ALLER PLUS LOIN

1 NON AU HARCÈLEMENT

Site officiel du ministère de l'Éducation nationale. Comprendre le harcèlement, connaître le programme Phare et savoir comment agir.

education.gouv.fr/non-au-harcelement

2 « DES CLÉS POUR LES FAMILLES »

Une formation gratuite destinée aux parents, de la maternelle au lycée. 1 heure – 4 modules de 15 minutes – sans inscription. **Comprendre • Prévenir • Repérer et signaler le harcèlement**

nah-familles.cned.fr

3 LE 3018

Information, écoute, accompagnement et signalement du harcèlement et du cyberharcèlement.

3018.fr

UN DOUTE ? UNE INQUIÉTUDE ? PARLEZ-EN.
Plus une situation est repérée et signalée rapidement, plus les adultes peuvent intervenir pour protéger l'élève et faire cesser les faits.

pHARe — Programme de lutte contre le harcèlement à l'école